

CONSEIL COMMUNAL DU 13 AVRIL 2017

Le 13 avril 2017 à 20 heures 30 minutes, les membres du conseil communal de la commune déléguée d'Omonville la Rogue se sont réunis en séance ordinaire dans la salle de la mairie.

PRÉSENTS : Pascal MONHUREL, Chantal LEBACHELEY, Patrick LEQUERTIER, Isabelle GUILLOU, Dominique HOCHET, Robert ROUCAN, Eric VOISIN, Fernand ALEXANDRE, Benoît DUVAL, Eric GUILLOU, Murielle SAILLARD

ABSENT :

SECRETAIRE : Dominique HOCHET

Remarque d'Eric GUILLOU sur le compte-rendu du mois de mars concernant le concert du 13 mai 2017.

Aménagement paysager du site touristique du Hâble

Une consultation a été faite auprès de 3 entreprises. Une seule a répondu : Pépinières Levanoye

Présentation du devis :

Zone 1 et 2 : abords des tennis

Plantations avec effet « vague ». les plantations peuvent être faites jusqu'en août avec un arrosage régulier. Ces plantations ne génèrent pas d'entretien à part une taille une fois par an. Il faudra préparer le terrain avec de la terre végétale. Le but est de cacher les terrains de tennis et le parking à bateaux.

Zone 3 : espace naturel. Le but est de créer une zone bocagère. La plantation se fera en fin d'année (octobre – novembre)

Il faut faire une Demande d'Intervention rapidement auprès des services de la commune nouvelle pour broyer les dogues qui envahissent le terrain de la lagune.

Le modelage commencera début mai.

Zone 4/5/6 : caravanning et gîtes. C'est la zone la plus importante : 780 plants pour 9135€

Au niveau de la STEP (ancienne station d'épuration), il y a un terrain complètement plat sans protection avec la route accolée. Il est proposé d'installer des ganivelles pour sécuriser ce terrain. Patrick LEQUERTIER est chargé de faire faire des devis.

Le conseil communal valide le devis proposé par la pépinière Levanoye pour un montant de 16935 € HT soit 18628,50 € TTC. Cette dépense sera affectée au budget du site touristique du Hâble étant donné que cet aménagement paysager est la continuité de la politique d'aménagement du site touristique lancée depuis plusieurs années par la commune d'Omonville la Rogue.

Une planification sera à prévoir avec Monsieur Levanoye et les employés communaux. Dans un premier temps c'est la zone 4/5/6 qui sera plantée dès que possible.

Concernant le paillage en haie bocagère un devis supplémentaire sera demandé.

Affaire ALLEGRA

Pascal MONHUREL rappelle qu'une partie de la propriété de Monsieur ALLEGRA se trouve sur le domaine public (5m²).

Une estimation a été demandée au service des domaines. Ils estiment la valeur du terrain à 100€.

Le conseil communal propose de vendre cette parcelle au prix proposé par les domaines.

Les conseillers communaux regrettent que la couleur de l'enduit n'ait pas encore été changée.

Adressage

RAPPEL : depuis le 1^{er} janvier 2017 la rédaction des adresses à changer :

Destinataire	Mairie
Rue	24 rue du Général Leclerc
Commune déléguée	OMONVILLE LA ROGUE
50440 LA HAGUE	50440 LA HAGUE

Cela pose problème au niveau des homonymies des rues. En effet, le nom de la commune déléguée n'est pas toujours noté sur l'adresse.

Les conséquences peuvent être importantes : En cas d'urgence, les secours peuvent se rendre à la mauvaise adresse (il y a 13 « Rue de l'Eglise » sur le territoire de la Hague donc potentiellement 13 sources d'erreurs). Pour l'administré, il peut également y avoir des conséquences importantes. Par exemple, lors de l'envoi des avis d'imposition. Si les feuilles n'arrivent pas chez l'administré, il peut subir une majoration pour non-paiement

...

C'est pourquoi, il convient de renommer les doublons.

Liste des voies sur Omonville la Rogue répertoriées par La poste

Mot directeur	Libellé voie	Commune	Libellé de QL
ARBRES	RESIDENCE DES ARBRES	OMONVILLE LA ROGUE	0036
AURIGNY	RUE D AURIGNY	OMONVILLE LA ROGUE	0036
BEURRIERS	RUE DES BEURRIERS	OMONVILLE LA ROGUE	0036
CANNIVIERES	LES CANNIVIERES	OMONVILLE LA ROGUE	0036
CARRIERES	LES CARRIERES	OMONVILLE LA ROGUE	0036
DIVETAİN	CHEMIN DIVETAİN	OMONVILLE LA ROGUE	0036
EGLISE	RUE DE L EGLISE	OMONVILLE LA ROGUE	0036
ETIMBERG	CHEMIN DE L ETIMBERG	OMONVILLE LA ROGUE	0036
HABLE	RUE DU HABLE	OMONVILLE LA ROGUE	0036
HAGUE	ROUTE DE LA HAGUE	OMONVILLE LA ROGUE	0036
HOCHET	RUE DU HAMEAU HOCHET	OMONVILLE LA ROGUE	0036
HUE	L EPINE D HUE	OMONVILLE LA ROGUE	0036
LECLERC	RUE DU GENERAL LECLERC	OMONVILLE LA ROGUE	0036
MOULIN	LE MOULIN	OMONVILLE LA ROGUE	0036
PALIS	CHEMIN DU PALIS	OMONVILLE LA ROGUE	0036
PLACE	RUE DE LA PLACE	OMONVILLE LA ROGUE	0036

QUEVE	CHEMIN DE LA QUEVE	OMONVILLE LA ROGUE	0036
RUES	LES VIEILLES RUES	OMONVILLE LA ROGUE	0036
TOURP	LE TOURP	OMONVILLE LA ROGUE	0036
VIGNES	CHEMIN DES VIGNES	OMONVILLE LA ROGUE	0036

Liste des voies manquantes sur le listing de la Poste

Mot directeur	Libellé voie	Commune	Libellé de QL
ROSEAUX	RUE DES ROSEAUX	OMONVILLE LA ROGUE	
MARAIS	RUE DU MARAIS	OMONVILLE LA ROGUE	
PIERRE	CHEMIN DE LA BLANCHE PIERRE	OMONVILLE LA ROGUE	
PLACE	LA PLACE	OMONVILLE LA ROGUE	
FORGE	RUE DE LA FORGE	OMONVILLE LA ROGUE	

rues à renommer

Les administrés se demandent s'ils devront changer leurs papiers de type carte d'identité, passeport, carte grise, permis de conduire... ? Si oui, est-ce payant ? Pascal MONHUREL se renseignera auprès des services de la commune nouvelle.

Concernant la dénomination des voies, le conseil communal demande que les rues suivantes restent inchangées : Les Carrières (liée à l'exploitation de la Carrière et à l'entreprise portant le même nom), l'Epine d'Hûe, Le Moulin

Nouvelles propositions :

La Rue de l'Eglise : Rue de l'Eglise Saint-Jean-Baptiste

Rue de la Place : Rue de la Vallace

Route de la Hague : Rue de Tourtelin

Rue d'Aurigny : Rue Roland Ricordeau

La Place : Place Michel Canoville

Rue des Roseaux : ?

Rue du Marais : ?

Pascal MONHUREL propose qu'une réunion publique d'information soit organisée afin d'échanger sur la modification des noms des rues ayant des homonymies sur la commune de la Hague depuis sa création le 1^{er} janvier 2017. Cette réunion aura lieu le mercredi 10 mai à 19H30 à la salle communale.

Eclairage public Route de la Hague et rue du Port

Le marché initial avait été validé pour un montant de 13596,10 € HT en juillet 2016.

Le conseil municipal souhaite ajouter 3 candélabres pour un montant de 3 453,90 € HT. Un avenant sera envoyé à l'entreprise Eiffage Energie.

Le conseil communal demande à ce que ces travaux soient réalisés pour la fin juin au plus tard.

Méchoui communal

Suite à la consultation lancée le 28 mars dernier, un seul devis a été reçu : Rôtisserie Phiphi

Le méchoui aura lieu le lundi 8 mai 2017.

Menu retenu : Gâteau de crêpes
Moutons Roussin de la Hague avec frites
Fromage et salade
Moelleux au chocolat et glace vanille

Le prestataire propose un menu adulte pour 19 € et un menu enfant pour 10,50 €

Les tarifs restent inchangés pour cette année, à savoir :

- adulte : 13.50 €
- enfant de 6 à 16 ans : 5€
- enfant de moins de 6 ans : gratuit

Les éventuels accompagnants hors commune paieront la somme de 20€

Tours de garde du second tour des élections présidentielles

8H00 – 10H45 = Eric VOISIN – Eric BARBIER – Pascal MONHUREL

10H45 – 13H30 = Eric GUILLOU – Murielle SAILLARD – Catherine LE BERT

13H30 – 16H15 = Fernand ALEXANDRE – Dominique HOCHET – Benoit DUVAL

16H15 – 19H00 = Robert ROUCAN – Chantal LEBACHELEY – Isabelle GUILLOU

Abattage de deux sapins à l'espace vert

Deux gros sapins s'avèrent être dangereux dans l'espace vert. Ces sapins avaient été plantés par les enfants de l'école.

Le conseil communal souhaite les abattre. D'autres arbres seront replantés en remplacement.

Canot de sauvetage

Les services fiscaux nous ont informés de leur intention de vendre le bâtiment car il est inutile à l'Etat. Ce bâtiment peut être acheté par la commune nouvelle.

Le conseil communal souhaite que la commune nouvelle achète ce local pour soutenir l'activité de l'école de voile. Il faudrait également réintégrer le bâtiment technique à la base nautique.

Les membres du conseil communal souhaitent la suppression de « la verrue » et également que le canot de sauvetage reste « dans son jus » avec tout son historique.

Suite à la demande de l'association 3 p'tits points pour l'utilisation du bâtiment hors saison de l'activité de l'école de voile, une réunion aura lieu entre la commune déléguée, l'association PNH, l'association 3 p'tits points et Monsieur Patrick CAUCHEBRAIS pour que tous exposent leurs souhaits.

Questions diverses

- Clôture électrique de Laurent Canoville : elle est branchée sur les vestiaires du stade de foot. Il faut faire une convention de mise à disposition. Cette clôture devra être mise en sécurité
- Utilisation du stade par l'association ESPH : la commune n'a toujours pas eu de réponse au courrier envoyé début mars suite à la visite de la commission patrimoine. Un mail de relance sera fait. Les conseillers communaux demandent à connaître la consommation électrique du stade de foot. Un bilan sera fait.
- DP Tournier : la DP présente des fenêtres blanches alors que celles d'à côté (sur le même bâtiment) sont marron. Le conseil communal regrette l'avis de l'ABF et s'étonne de la validation de la couleur des menuiseries.
- DP Russon pour l'extension d'un garage. Deux DP ont été déposées et refusées. L'ABF a émis deux avis différents en 2 mois. Le conseil communal demande que le maire délégué rencontre l'ABF pour discuter des problèmes sur la commune.
- Point sur les travaux :
- Parking à bateaux : il y a plus de demandes que de places sauf qu'en réalité le parking n'est pas utilisé en totalité. Une demande a été reçue d'une personne membre de l'association mais qui habite Equeurdreville. Il faudrait revoir le règlement car certains bateaux restent dans le parking toute l'année. Il faudrait également se poser la question de l'ouverture du parking aux habitants de la commune nouvelle et aux personnes qui ont un mouillage dans le port. Aujourd'hui toute inscription arrivant en mairie sera mise en liste d'attente. Les élus demandent que l'attestation d'assurance soit réclamée tous les ans. Chantal Lebacherley s'étonne que l'on revienne sur une décision qui avait été prise en conseil municipal à savoir : parking mis à disposition uniquement aux personnes de la commune d'Omonville la Rogue.
- Lavabo cassé à la salle communale : la caution n'a pas été rendue à l'administré.
- Fête des mères le 28 mai : comme tous les ans, les élus distribueront une rosette et une boîte de gâteaux. Chantal LEBACHELEY verra avec l'épicier s'il peut fournir les gâteaux.
- Jardins au caravaning : une autorisation temporaire a été validée pour que les locataires des parcelles 14 et 16 aménagent une bande de 3mètres maximum le long des parcelles pour le jardinage sous réserve que tout soit nivelé sans obstacles (parpaings, planches de bois...) et plantations (arbres, haies...)
- Les contrats de location des parcelles du caravaning seront revus.
- Droit de préemption au titres des espaces naturels sensibles sur les parcelles A4 et A30 appartenant à Jean-Pierre Lecanu. Le conseil communal prend acte.